



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgif.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgif-sd.fr/029/>

**Centre des Finances de Morlaix
Réunion Préfecture du 23 septembre 2014**

Mardi, en soirée, nous étions reçus par Jean-Luc VIDELAINE, Préfet du Finistère suite à notre demande d'audience effectuée dès samedi matin 20 septembre.

En ouverture de cette réunion, le Préfet a indiqué qu'il n'y avait pas de sujets tabous en relation avec les événements graves qui se sont déroulés vendredi 19 à Morlaix.

Nous lui avons donc demandé pourquoi les forces de l'ordre n'avaient pas pu empêcher ce saccage des locaux publics, et dans quelles conditions les services de l'Etat étaient en mesure de garantir la sécurité des implantations de la DGFIP et de leurs agents.

Nous avons également demandé quels étaient les dispositifs d'alerte susceptibles d'assurer la protection des personnels dans le cadre d'une coordination DGFIP/Sécurité Publique.

Nous avons rappelé le traumatisme des agents qui malheureusement ont déjà eu à subir sur Morlaix, mais aussi sur d'autres sites, des dégradations à l'encontre de leur outil de travail.

Nous avons pu également évoquer notre incompréhension face à une éventuelle impunité, et le Préfet a tenu à nous lire le communiqué du Ministre de l'intérieur qui a exprimé son indignation suite à certains propos tenus par le Président de la FDSEA, tout en soulignant que *« les auteurs de ces actes indignes seront recherchés, et poursuivis par la justice afin que le droit passe. »*

Revenant sur les événements du 19 septembre au soir, le Préfet a indiqué qu'il avait été observé vers 20h00 des mouvements d'engins agricoles convergeant vers Morlaix. Etant donné le nombre de véhicules, le phénomène est vite apparu anormal et il a été décidé de mobiliser les fonctionnaires de police du commissariat et des brigades voisines pour parvenir à un total d'environ 30 fonctionnaires.

Le Préfet a reconnu la faiblesse du dispositif et l'impossibilité, pour eux, de s'opposer physiquement à 100 tracteurs..

Sur la question de la prévention, il a indiqué que ses services étaient là pour prévenir en cas d'alerte, mais que les procédures d'évacuation des personnels relevaient de la responsabilité des Directeurs départementaux.

Le Préfet a rappelé aussi qu'il n'avait pas les moyens suffisants pour faire protéger tous les services de la DGFIP.

En résumé cet aveu du représentant de l'Etat n'est guère rassurant et si nous avons pris acte de ce constat avéré d'impuissance, nous avons très fermement insisté sur la réactivité et la coordination de ses services et ceux de la DGFIP afin d'anticiper toutes nouvelles actions susceptibles de mettre en danger la sécurité des personnels.

Pour le Bureau FO DGFIP29 : Erick GUERRY- Patrick VELIN -Didier KERDONCUFF